



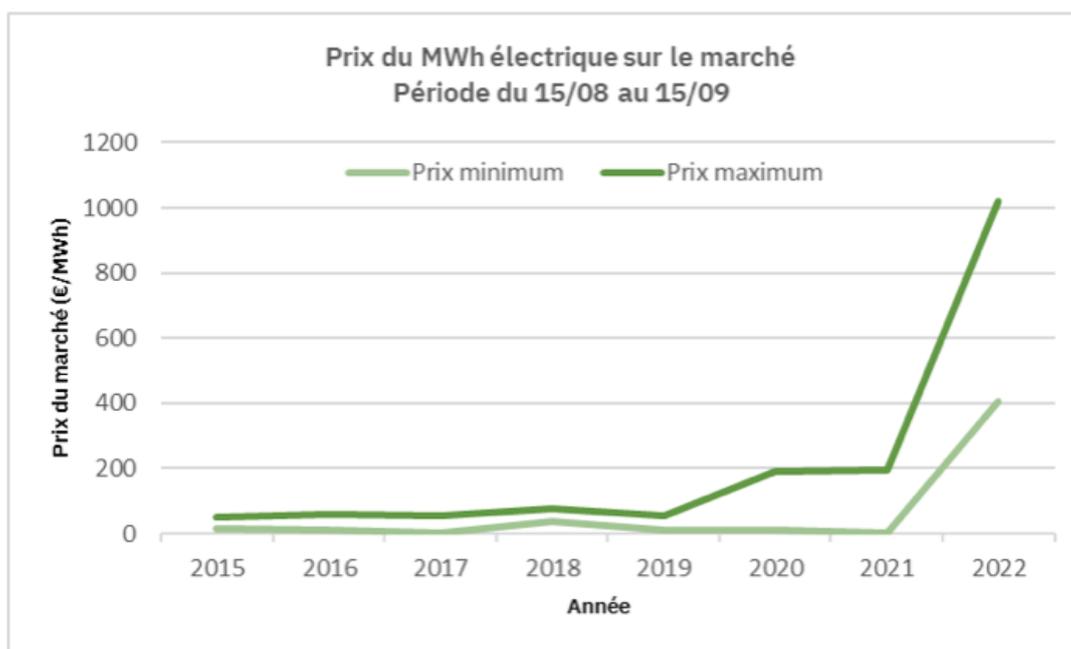
Face aux prix de l'énergie, pensez programmation énergétique !

Il y a quelques semaines, nous vous faisons part du développement, dans les missions de Florès, de compétences supplémentaires en **programmation énergétique**. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'intégrer toujours plus la qualité environnementale dans les projets menés mais aussi, dans un contexte particulier : la crise climatique et énergétique que notre planète connaît, le contexte réglementaire qui y fait suite avec le **décret tertiaire**, etc. En cette année 2022, la nécessité de passer à la programmation énergétique s'est faite encore plus pressante : les **prix de l'énergie s'envolent**, les factures vont en subir les conséquences.

Un contexte énergétique inédit

Aujourd'hui, 15 septembre 2022, le prix du MWh d'électricité est de 500 € sur le marché. Il y a une semaine, il était à 558 €. Il y a deux semaines, le 1^{er} septembre, 800 €. Le 30 août nous avons même atteint un prix de 1021 €/MWh. A la même période en 2021, le prix de l'électricité sur le marché oscillait entre 100 et 200 €/MWh. En 2020, entre 20 et 180 €/MWh. Entre 2015 et 2019, sur cette même période, les prix constatés étaient situés entre 10 et 70 €/MWh.

Pour le gaz naturel, le constat est le même : le prix sur le marché atteint des sommets :



Les marchés de l'énergie ont ainsi connu une explosion de leurs prix, tout particulièrement cette année. L'origine de cette envolée, nous la connaissons : le contexte international actuel avec la guerre en Ukraine, l'arrêt des livraisons de gaz russe, etc. Bref, une **grande incertitude** règne aujourd'hui sur la disponibilité énergétique. Un déséquilibre existe entre l'offre et la demande, la spéculation prend de l'ampleur, les prix augmentent.

Ces évolutions tarifaires impactent directement les entreprises et collectivités locales qui voient leurs dépenses énergétiques bondir depuis 2021. La perspective de l'hiver à venir **inquiète**. Certaines collectivités prennent dans l'immédiat des décisions pour réduire leurs dépenses et faire face à ces augmentations de factures énergétiques : fermeture de certains équipements, reports de projets d'investissement, etc. Mais ce sont des solutions d'urgence, pour faire face à la crise immédiate... *Quid du futur ?*

Un levier efficace pour réduire les coûts : la rénovation énergétique

Sur le long terme, **la meilleure façon pour réduire ses dépenses énergétiques reste la rénovation thermique des bâtiments**. Après le cadre réglementaire fixé par le décret tertiaire, voilà une raison supplémentaire d'opter pour une véritable approche de programmation énergétique !

Comme nous le disions dans notre précédent article, la rénovation énergétique est une démarche complexe, mais qui peut permettre de diviser par 2 à 5 les consommations d'un bâtiment : un gain futur sur les factures d'énergie non négligeable ! Nous vous parlions **ici** de la stratégie à adopter pour une rénovation efficace : d'abord l'amélioration de l'enveloppe thermique, ensuite la révision des systèmes. **Par-là**, nous vous parlons de nos travaux en cours sur la programmation énergétique. Notre objectif : vous accompagner au mieux dans cette transition, en intégrant systématiquement dans la réflexion programmatique le prisme énergétique, porté par les meilleurs profils, dont des ingénieurs thermiciens.

L'étude énergétique dans le cadre de la programmation nous permettra de vous proposer des scénarios contrastés d'amélioration énergétique de vos bâtiments avec des coûts estimés pour les travaux. Mais ce n'est pas tout, pour que vous disposiez de tous les outils nécessaires à la prise de décision, nous intégrerons également une réflexion permettant d'évaluer le temps de retour sur investissement des solutions proposées.

Ainsi, vous aurez toutes les clés en main pour réduire vos dépenses énergétiques dans le futur !

L.P.